

Une époque en mutation?

L'éducation entre continuité et changement

PH Zürich

28.-30.06.2023

Appel à contributions

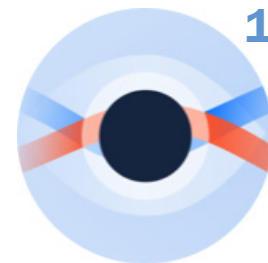
Le changement est un aspect omniprésent dans les réflexions actuelles sur l'école, sur la formation des enseignantes et des enseignants ainsi que sur la recherche en éducation. Il est en quelque sorte inscrit dans l'ADN des institutions d'éducation, dont la mission centrale consiste justement à transformer l'être humain. Or, souvent le changement est une fin en soi et reflète des exigences en matière de transition imposées aux êtres humains, aux institutions voire à la société. Le discours omniprésent sur le changement risque toutefois de faire l'impasse sur les éléments de constance, de continuité et d'immuabilité, lesquels marquent tout aussi profondément le système éducatif, par exemple en ce qui concerne la persistance des inégalités éducatives et l'inertie structurelle des systèmes scolaires.

Le congrès annuel 2023 de la **Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE)** et de la **Société suisse pour la formation des enseignantes et des enseignants (SSFE)** sera consacré à ce vaste champ de tensions qui se caractérise par la multitude de ses dimensions constitutives. Il éclairera l'interaction entre la continuité et le changement à l'école, dans la formation du corps enseignant et dans la recherche en éducation, à travers différentes optiques disciplinaires et méthodologiques.

Le congrès se déroulera en présentiel du **28 au 30 juin 2023 à la Haute école pédagogique de Zurich (PH Zürich)**. La communauté scientifique est invitée à soumettre d'ici au **29 janvier 2023** des contributions consacrées à la continuité et au changement dans la pratique, la politique et la recherche en éducation. Des contributions portant sur d'autres thématiques pourront être prises en considération, dans la mesure où elles se fondent sur des questionnements particulièrement innovants et originaux.

Contenu

Thème du congrès	1
Soumission de contributions	5
Organisation et contact	7



Thème du congrès

Continuité et changement dans le domaine de l'éducation

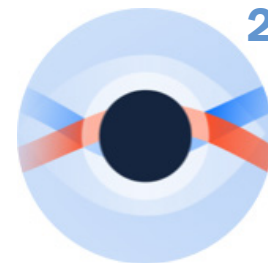
L'adage selon lequel la seule constante dans la vie est le changement reflète, tout particulièrement en période post-pandémique, une multitude d'expériences individuelles et collectives, ce qui lui confère une grande actualité. Des thèmes comme la transformation numérique, l'estompement des identités de genre traditionnelles, le changement climatique ou la participation de la société civile aux processus de décision surgissent sans cesse dans le discours sociétal, témoignant d'une forte dynamique évolutive dans de nombreux domaines de la vie et, partant, dans le domaine de l'éducation.

Dans le système éducatif, la notion de changement permanent est souvent associée aux programmes de développement continu en vue de l'optimisation, que ce soit en termes de développement de l'enseignement, de l'école et de la qualité, ou en termes d'amélioration du succès individuel ou collectif de l'apprentissage et de la formation. Ces programmes orientent la dynamique du changement, que ce soit sous la forme d'un objectif plus ou moins clairement défini et largement répandu ou, plus concrètement, par des consignes.

En même temps, la rhétorique ubiquitaire du changement – et c'est l'idée maîtresse de ce congrès – ne doit pas faire perdre de vue qu'en dépit des phénomènes de mutation, la pratique et la politique éducatives peuvent être qualifiées de continues, constantes et stables. Dans la frénésie du changement, ces éléments persistants n'apparaissent pas dans le discours médiatique et professionnel ou en sont intentionnellement écartés pour des raisons stratégiques. Or, le diagnostic d'un changement réel ou recherché fait face à une inertie considérable dans le domaine de l'éducation. Le (supposé) changement n'est pas le seul défi en matière de recherche, l'ordre établi et la stabilité sont des enjeux tout aussi importants. Parmi ces derniers, il y a notamment les inégalités persistantes en matière d'éducation, le verrouillage de nombreuses trajectoires par les structures établies de la formation scolaire (y compris les filières et les profils professionnels) ou une des missions initiales de la formation scolaire qui consiste à transmettre et à reproduire l'ordre culturel et social.

Dans ce contexte, le terme de continuité recouvre des phénomènes parmi lesquels la constance et l'inertie peuvent être appréhendées comme des processus de reproduction active au même titre que les conditions structurelles qui se révèlent stables, résistantes ou réfractaires aux exigences de changement. Si ces phénomènes ne font pas l'objet d'une forte attention médiatique, ils méritent néanmoins celle des actrices du système éducatif et de la recherche, notamment lorsqu'ils-elles se montrent critiques. Ce « revers du changement » permet à la pratique et à la recherche en éducation d'aborder des thèmes pertinents qui ne sont pas encore au cœur de leurs efforts, bien qu'ils soient régulièrement thématiques ou examinés.

Les questions de continuité et de changement n'occupent pas seulement la pratique et la politique éducatives, mais aussi la recherche, y compris ses concepts, ses méthodes et ses formes d'organisation. Loin d'être uniquement appelée à diagnostiquer et à interpréter les processus de changement et de stabilisation, la recherche en éducation est elle-même sujette à de telles tensions. Citons les processus de canonisation (conceptuelle et méthodologique), qui vont à l'encontre de l'élan apparemment inéluctable de développement, de différenciation et de pluralisation des perspectives théoriques et des approches empiriques, ainsi que les implications méthodologiques des transformations sociales et pédagogiques (par ex. la difficulté de saisir adéquatement les défis de la formation dans le contexte d'une société marquée par la migration) ou les ruptures dans le domaine de la recherche sociale, qui se dessinent notamment avec le recours aux mégadonnées (big data), l'émergence des sciences computationnelles et l'essor



Thème du congrès

de la recherche par méthodes mixtes. En outre, l'interaction avec d'autres champs de la pratique fait naître des exigences de changement, par exemple, lorsque les actrices de la pratique et de la politique éducatives demandent « davantage de pertinence pratique » dans la recherche scientifique en éducation.

Si l'on part du principe qu'un changement n'arrive jamais seul, l'éventail des thèmes s'élargit encore, car il ne s'agit pas seulement de distinguer les différents champs concernés simultanément mais aussi de diverses façons ; il est également vraisemblable que ces domaines et leurs processus de changement s'influencent mutuellement par-delà les limites disciplinaires. Les défis qui en résultent pour les institutions d'éducation, telles que les universités et les écoles, méritent d'être examinés au même titre que ceux qui doivent être surmontés pour observer et décrire ces processus dans le cadre de la recherche en éducation afin de fournir aux actrices du changement des descriptions non seulement pertinentes, mais aussi utiles. Enfin, la palette thématique s'étend encore si l'on éclaire les phénomènes actuels de continuité et de changement dans une perspective historique et que l'on analyse les discours actuels sur le changement dans le contexte de leurs précurseurs historiques.

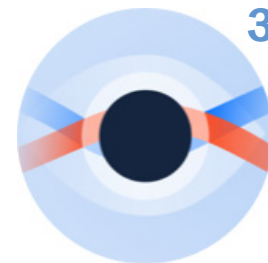
Le congrès organisé en juin 2023 par la SSRE et la SSFE regroupera des contributions qui porteront les interactions entre continuité et changement dans le système éducatif, au travers de trois axes d'analyse que sont la pratique, la politique et la recherche en éducation. Les questions à l'interface entre deux ou trois axes feront aussi l'objet d'une attention spécifique en raison des interactions fortes entre ces trois groupes d'actrices s'agissant des phénomènes abordés.

Les questions ci-dessous illustrent à titre d'exemple la diversité des thématiques qui pourront être traitées lors du congrès et peuvent servir d'inspiration aux participantes désireuses de proposer une contribution.

Perspective de la pratique éducative

Les principales questions suivantes peuvent servir de guide aux spécialistes qui, sur le terrain et au quotidien, façonnent l'école et l'université :

- D'où émergent les phénomènes de changement ? Quels sont les catalyseurs du changement et avec quels intérêts ? Quels sont les motifs et les éléments qui nous incitent à considérer le changement comme une exigence ? Existe-t-il d'autres sources de changement ?
- Comment le changement proclamé se manifeste-t-il concrètement ? Les idées que l'on se fait de la nature des processus de changement sont très diverses et suggèrent que le changement est géré de manières très différentes en fonction de son degré d'urgence. S'agit-il de processus lents ou abrupts, évolutifs ou révolutionnaires, quels rôles jouent des images comme les paliers (de compétences) ou les points de rupture, qui associent les épisodes de changement à une irréversibilité croissante occasionnant une nécessité d'agir ?
- Quelles directions emprunte le changement entre espoirs de développement (positif) ou de professionnalisation et crainte de déclin ou de recul du professionnalisme ? Quels sont les déterminants de la direction prise par le changement ? D'où proviennent les représentations de ces caractéristiques ? Qui les utilise, à quelles fins et dans quels buts ?
- Les questions suivantes concrétisent encore les thématiques ou ciblent plus précisément des actrices : Qui dirige le changement ? Quels actrices y participent ? Quelles sont les possibilités d'exercer une influence ? Dans quelles circonstances n'est-on qu'un pion touché par le changement,



Thème du congrès

voire un élément manipulé ou instrumentalisé ? Qui revendique le rôle d'acteur susceptible de changer la donne et que cela révèle-t-il sur l'enjeu, la capacité au changement et la forme des processus de changement ? À qui les exigences de changement s'adressent-elles ? Comment ces destinataires perçoivent-ils-elles les exigences et, le cas échéant, comment les acceptent-ils-elles ? Quels facteurs sont susceptibles d'engendrer des attitudes de déconstruction, de délégitimation et de rejet ? Quelles conditions doivent être remplies pour écarter les phénomènes de participation fictive ?

Perspective de la politique éducative

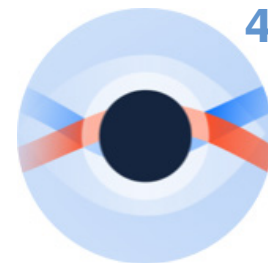
D'autres questions se posent dans l'optique de la politique éducative :

- Quelles intentions et mesures de politique éducative sont proclamées et poursuivies sous l'étiquette du changement et quelles sont les notions de causalité qui les animent ?
- Dans quelles dimensions la politique exerce-t-elle son influence ? Comment peut-on tirer profit de ces dimensions ? Comment les acteur-trices politiques aux plans cantonal, national et international situent-ils-elles leurs initiatives de changement respectives ?
- Comment les différents acteur-trices coordonnent-ils-elles leurs activités de changement de la politique éducative et quelles sont les sources de la continuité ?
- Quelles positions de politique éducative s'imposent dans l'opinion publique et par quel processus collectif les objectifs de la politique éducative sont-ils conçus et définis ?
- Quelles sont les coalitions en matière de politique éducative qui se forment à l'égard du changement et de la continuité du système éducatif et quelles sont les stratégies visant à influencer l'opinion publique ?
- Quel rôle jouent les rapports de majorité dans les initiatives de changement de la politique éducative et dans les tendances à la continuité ?
- Quelle est l'importance accordée à la pratique et à la recherche en éducation sur le plan politique ?
- Quelle est la stabilité des modèles de (nouvelle) orientation de l'éducation et quelles conséquences doit-on en tirer ?

Perspective de la recherche en éducation

D'autres questions se posent encore pour la recherche en matière d'éducation :

- Est-il possible de distinguer un changement réel d'une simple adaptation du discours mené sur le changement et, dans l'affirmative, quelles sont les caractéristiques d'un véritable changement ? Dans quelles conditions le changement s'opère-t-il ? Qu'est-ce qui favorise les processus de changements profonds et durables ? À l'inverse, qu'est-ce qui favorise des processus de changement superficiels, voire fictifs ? La recherche en éducation – indépendamment du fait qu'elle vise à étudier les processus de changement de manière approfondie ou les initier et les accompagner empiriquement sous différentes formes – a pour défis centraux de distinguer les changements réels et ceux qui sont fictifs, de décrire avec précision différents phénomènes et de prendre conscience de ses rôles d'observatrice, d'initiatrice et d'instance favorisant ou entravant le changement.



Thème du congrès

- Quels indicateurs et quels instruments la recherche en éducation a-t-elle développés pour saisir et mesurer de manière fiable les phénomènes de changement et quelles formes de changement ne parvient-elle pas (encore) à représenter ? Quelles méthodologies sont plus aptes à détecter le changement et pour quelles raisons ?
- Sur quelles conclusions l'étude des champs de changement pertinents pour l'éducation a-t-elle débouché, comment arrive-t-on à ces résultats et quelle est leur portée pour les institutions d'éducation ? Comment ces résultats doivent-ils être évalués, notamment dans une perspective historique ?
- Au-delà du retard inévitable avec lequel la connaissance élaborée suit les phénomènes étudiés, existe-t-il un fossé entre les possibilités de la recherche en éducation et les connaissances dont ont besoin les acteur-trices dans les institutions d'éducation ?
- Quelles sont les influences algorithmiques (par ex. eu égard aux mégadonnées) dans la recherche en éducation et comment peut-on les aborder au moyen de la recherche ?

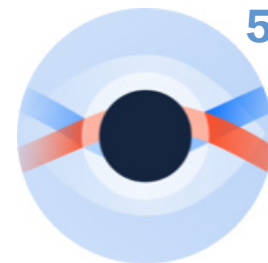
Exemples de questions thématiques

Outre la distinction entre les trois axes présentés ci-dessus, c'est notamment le changement de perspective qui peut déboucher sur des études et des débats thématiques. Les questions suivantes peuvent être qualifiées d'exemples thématiques :

- Quel bilan peut-on tirer des principales exigences de changement imposées à l'école et à la formation du corps enseignant ces vingt dernières années dans l'optique de l'« orientation compétences », par exemple en ce qui concerne les valeurs cibles d'accroissement des compétences, mais aussi l'importance effectivement attribuée à cet objectif dans les cursus ainsi que dans les pratiques scolaires et dans l'enseignement ? Au-delà du discours sur les compétences, qu'est-ce qui a manifestement changé dans l'enseignement ? Parmi ces changements, lesquels sont intentionnels et lesquels constituent une conséquence subséquente, dépassant les intentions ? Il semble que l'étude du « dispositif compétences » englobe les trois axes.
- Quelle est la relation entre la notion de formation au développement durable et le changement climatique et ses conséquences ? Quelle forme de recherche fournit quelle contribution à ce type de changement et à quoi contribue-t-elle au juste ?
- À quels niveaux la transformation numérique, en relation avec les effets de la pandémie, favorise-t-elle quels intérêts et quels acteur-trices, quels sont les défis, les chances et les tendances d'inclusion ou d'exclusion qui en résultent pour l'éducation dans une société de l'information ?

En proposant une vaste palette de questions thématiques, le congrès a pour objectif global de remettre en question des positions et des perspectives prises pour acquises et pouvant passer pour des évidences. Il vise également à mettre en lumière les nuances importantes pour le système éducatif et la recherche en éducation. C'est précisément dans un sous-système social tel que le système de l'éducation, conçu pour la continuité et le développement, qu'il vaut la peine d'éclairer les différents phénomènes pouvant être observés, étudiés et, le cas échéant, influencés de manière efficace en les abordant dans l'optique du changement et de la continuité.

Soumission de contributions



Formats des contributions

Les contributions au congrès peuvent prendre la forme de contribution individuelle, de poster ou de symposium/forum de discussion.

En règle générale, **une contribution individuelle**, portée par une ou de plusieurs auteures, dure 15 à 20 minutes au plus et est suivie de 10 à 15 minutes de questions discussion ; au total les contributions individuelles dureront 30 minutes. Le comité scientifique regroupera en blocs thématiques les exposés sur des thèmes apparentés.

Les propositions de contributions individuelles doivent comprendre les éléments suivants :

- le nom, l'institution et les coordonnées professionnelles des auteures
- le titre de l'exposé
- la discipline concernée
- 3 à 5 mots-clés
- un résumé (500 mots max.) exposant les éléments centraux de la problématique, les approches méthodologiques et les points à discuter
- des références bibliographiques (5 à 10 références) en style APA

Un **poster** peut être soumis par une ou plusieurs auteures responsables. Il doit être imprimé au format A0. Lors du congrès, il sera exposé dans la zone prévue à cet effet. Chaque poster sera présenté au public par une des auteures dans le cadre d'une présentation de cinq minutes.

Les consignes pour la proposition de posters sont les mêmes que celles des contributions individuelles.

Les **symposiums et forums de discussion** regrouperont des contributions de contenus clairement apparentés, mais développés par au moins deux institutions différentes.

Un **symposium** peut être organisé et coordonné par une ou plusieurs personnes. Il durera 120 minutes et regroupera plusieurs contributions (en général trois, exceptionnellement quatre) sur le même thème, suivies d'une discussion générale. La durée de chaque contribution ne dépassera pas 15 à 20 minutes. Les présentations devront porter sur des projets de recherche différents et les intervenantes devront provenir d'institutions différentes. En outre, une contribution au moins devra être présentée par un chercheur ou une chercheuse en formation. Les symposiums plurilingues seront possibles et encouragés. Une personne sera désignée pour lancer la discussion au moyen d'un commentaire critique et pour animer le débat. Au moins 45 minutes devront être consacrées à la discussion.

Les **forums de discussion** permettront d'accueillir des contributions susceptibles de déboucher sur des échanges riches (par ex. tables rondes, espaces de travail collaboratifs, panels), qui ne correspondent pas au déroulement standard d'un symposium.

Les propositions de symposiums et de forums de discussion devront comprendre les éléments suivants :

- le nom, l'institution et les coordonnées professionnelles de la personne responsable
- le nom, l'institution et les coordonnées professionnelles de toutes les personnes fournissant une contribution, ainsi que la fonction qu'elles assument dans le symposium ou le forum de discussion
- le titre du symposium ou du forum de discussion



Soumission de contributions

- le thème, les questions centrales et l'orientation de la discussion des différentes contributions ainsi que l'organisation du symposium ou du forum de discussion et le nom de la personne chargée d'animer le débat
- la présentation des différentes contributions selon les consignes régissant les contributions individuelles
- 2'500 mots maximum

Soumission

Les propositions de contribution peuvent être rédigées en français, allemand, italien ou anglais. Lors du congrès, les interventions se feront dans la langue prévue au programme. Les contributions de doctorantes sont particulièrement bienvenues.

Deux contributions au maximum peuvent être soumises en qualité d'auteur·e principale (présentateur ou présentatrice de la contribution et première auteur·e). Un seul symposium peut être proposé par personne responsable.

Les contributions peuvent être soumises via le site web [persistence and change2023.ch](https://persistenceandchange2023.ch).

La date butoir pour le dépôt des contributions est le **29 janvier 2023**. La décision d'acceptation sera communiquée au plus tard le 15 avril 2023.

Toutes les propositions de contribution soumises seront évaluées par deux évaluateur·trices. La décision d'acceptation d'une contribution sera prise par le comité scientifique sur la base des avis des évaluateur·trices.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- importance et pertinence du thème et de la problématique pour le congrès ;
- clarté et caractère innovant de la problématique ;
- qualité et actualité du fondement scientifique ;
- adéquation de la méthode.

Pour les symposiums et les forums de discussion, la cohérence globale et la multitude des perspectives (notamment en ce qui concerne les projets, les institutions, les méthodes, les langues, les niveaux de qualification des contributeurs) sont d'autres critères pris en compte. Si le symposium contient des contributions très disparates et hétérogènes et que la cohérence globale est jugée insuffisante, le comité scientifique peut y associer certains exposés individuels.

Il est possible de soumettre des contributions individuelles ou des posters qui ne se rapportent pas au thème global du congrès. Dans ces cas, l'appréciation tiendra compte du caractère innovant et de l'originalité de la problématique comme critère d'évaluation alternatif. Les symposiums et forums de discussion doivent quant à eux toujours présenter un lien direct avec le thème du congrès.



Organisation et contact

Sociétés de patronage

Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE)

Société suisse pour la formation des enseignantes et des enseignants (SSFE)

Institution exécutive

HEP Zurich, Vice-rectorat Recherche et développement

Comité scientifique

- Prof. Dr. Bruno Leutwyler (HEP Zurich, Vice-rector R&D, Présidente du comité scientifique)
- Prof. Dr. Emanuela Chiapparini (BFH, Haute École Spécialisée Bernoise)
- Prof. Dr. Kenneth Horvath (HEP Zurich)
- Prof. Dr. Tobias Leonhard (HEP Zurich)
- Prof. Dr. Zoe Moody (HEP VS et Université de Genève, Présidente SSRE)
- Prof. Dr. Wolfgang Sahlfeld (SUPSI, Haute École Spécialisée de la Suisse Italienne)
- Prof. Dr. Pierre Tulowitzki (HEP FHNW, Vice Président SSRE)
- Prof. Dr. Monika Wicki (HfH, University of Teacher Education in Special Needs, Membre du conseil d'administration SSFE)

Contact

Bureau Recherche et développement, HEP Zurich

Andri Rizzi

conference@phzh.ch